



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie managériale et industrielle

Domaine : Economie, gestion

Demande n° S3MA140006186

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention *Economie managériale et industrielle* (EMI) s'inscrit dans le prolongement du parcours EMI de la licence d'économie. Elle vise à former des microéconomistes ayant des capacités d'expertise dans l'organisation de l'entreprise et d'analyse des structures de marché.

Elle a, à la fois, une vocation recherche et une vocation professionnelle qui s'appuient sur quatre spécialités qui sont beaucoup plus diversifiées que le M1 et offrent pour la plupart des formations pluridisciplinaires. Au trois spécialités historiques, *Stratégie de l'entreprise et économie des organisations*, *Economie des réseaux : concurrence, régulation et stratégie* et *Expertise économique et juridique des systèmes d'information*, s'est ajoutée une nouvelle, quatrième : *Economie et droit*. Parmi les quatre spécialités, une seule a une finalité uniquement professionnelle (*Expertise économique et juridique des systèmes d'information*), les trois autres ayant une finalité indifférenciée.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention offre une formation de qualité en analyse microéconomique grâce à une équipe de recherche reconnue qui cherche à s'ouvrir à d'autres disciplines (informatique, gestion, droit) sans l'assumer complètement. Les principales modifications de la mention proviennent de l'ajout de la spécialité *Economie et droit* et de



l'élargissement, bienvenu, à tous les réseaux des thématiques d'enseignement de la spécialité *Economie des réseaux : concurrence, régulation et stratégie*.

La mention est bien organisée en termes de transition entre la première année de master et les M2. Cette année de M1 joue donc un rôle intermédiaire entre le parcours *Economie managériale et industrielle* de la L3 et les M2. Elle s'adresse donc prioritairement à des étudiants des filières économiques. On peut pour autant regretter une trop forte concentration horaire des enseignements en M1, ainsi qu'une absence de choix de matières pour les étudiants qui limitent la constitution de parcours plus individualisés. Les M2 offrent logiquement plus de choix aux étudiants.

Même si des efforts de mutualisation ont été faits, le maintien de trois spécialités (et l'apparition d'une quatrième) soulève des questions de cohérence. Globalement, la lisibilité en termes de débouchés professionnels reste à améliorer, ce qui passe par un meilleur suivi des diplômés. Un développement des relations avec les milieux socioprofessionnels devraient également permettre de mieux connaître les attentes des employeurs et les postes ouverts aux diplômés.

Il faut mentionner que, malheureusement, la qualité des dossiers n'est pas satisfaisante, en particulier en ce qui concerne les informations sur les origines des étudiants et le suivi des diplômés. Ceci rend difficile l'évaluation des formations.

- Points forts :
 - La cohérence du parcours de la L3 vers le M2.
 - Les compétences multidisciplinaires annoncées dans la plupart des spécialités.
 - Les mutualisations envisagées en M2 qui permettent des parcours personnalisés.
 - Le caractère obligatoire du stage en M1.

- Points faibles :
 - Un manque de lisibilité dans la différence entre les spécialités, surtout dans les objectifs professionnels.
 - Un manque de multidisciplinarité des équipes pédagogiques universitaires au regard de la transversalité annoncée, particulièrement en sciences de gestion.
 - Une maquette M1 trop rigide ne permettant pas une individualisation des parcours vers le M2.
 - Une vision trop vague des métiers correspondant à la formation.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le suivi des diplômés et la gouvernance de la mention et des spécialités, ce qui fournirait des dossiers d'évaluation de meilleure qualité. Les équipes pédagogiques devraient être renforcées, en science de gestion notamment, afin de mieux correspondre aux ambitions professionnelles de la formation.

De plus, à volume horaire constant, une réduction du volume attribué aux cours existants en M1 faciliterait la création de nouveaux cours et ainsi un début de spécialisation dès le M1 et une meilleure transition vers les M2. On pourrait par exemple envisager des cours en économie du droit en M1. L'allongement des durées minimum des stages, à huit semaines en M1 et quatre mois en M2, pourrait être envisagé. De même, la lisibilité de la mention pourrait être améliorée.

Par ailleurs, il pourrait être intéressant de mettre en place des enseignements d'initiation à la recherche communs aux M2 qui, au-delà du classique mémoire de recherche, permettraient de renforcer la formation à la recherche.

Enfin, il paraîtrait logique de créer une mention autonome *Economie et droit*, ce qui permettrait de remplir pleinement l'objectif d'interdisciplinarité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Stratégie de l'entreprise et économie des organisations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Dans la continuité du M1, cette spécialité forme des microéconomistes spécialisés en organisation des firmes et des marchés. Elle s'appuie sur des enseignements théoriques, mais également en technique quantitative. Elle offre un parcours recherche et un parcours professionnel qui lui-même offre plusieurs parcours optionnels par la mutualisation de nombreux cours proposés par d'autres mentions.

- Appréciation :

Cette formation de qualité semble souffrir d'un écart d'investissement important entre le parcours recherche et le parcours professionnel, du fait d'une ambition en termes de métier trop éloignée des enseignements professionnels proposés, du fait d'une présence limitée des professionnels parmi l'équipe pédagogique, et enfin du fait d'une présence limitée d'enseignants provenant des sciences de gestion. La spécialité semble alors avoir une spécificité intéressante, mais elle perd en lisibilité à vouloir déboucher sur trop de métiers différents. En particulier la structuration des options dans le parcours professionnel est illisible et trop dispersée. Par ailleurs, l'insertion des diplômés ainsi que leurs origines sont difficiles à évaluer à cause d'un manque d'information.

- Points forts :

- Un enseignement de qualité et très adapté pour la profession de chargé d'étude économique.
- Un parcours recherche de qualité s'appuyant sur un laboratoire performant.
- La mutualisation des enseignements avec les autres spécialités de la mention, voire avec d'autres mentions.

- Points faibles :

- Des objectifs professionnels trop nombreux et hétéroclites.
- Des parcours professionnels peu lisibles et hétéroclites.
- Une équipe pédagogique quasiment mono-disciplinaire trop fermée aux sciences de gestion.
- Des cours insuffisamment adaptés à une partie des objectifs professionnels affichés.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le pilotage, le suivi des diplômés et la gouvernance de la spécialité, ce qui permettrait des dossiers d'évaluation de meilleure qualité. L'équipe pédagogique devrait s'enrichir d'enseignants-chercheurs en droit, mais surtout en sciences de gestion pour mieux correspondre aux objectifs professionnels affichés. Ceci permettrait à la spécialité d'assumer plus franchement son interdisciplinarité entre science économique et science de gestion, ce qui renforcerait d'une part la cohérence vis-à-vis des métiers et activités visés en dehors de la recherche en économie industrielle et d'autre part son positionnement dans l'offre locale de formation. Les objectifs professionnels affichés devraient être plus homogènes pour plus de lisibilité.



Il serait intéressant de renforcer la formation à la recherche au-delà du classique mémoire de recherche et de l'ouverture des séminaires de recherche du laboratoire d'accueil en proposant par exemple des cours spécifiques d'initiation à la recherche, qui pourraient être mutualisés avec d'autres mentions.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Economie des réseaux : concurrence, régulation et stratégie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à vocation professionnelle et recherche forme des économistes spécialisés en économie des réseaux quel que soit leur type : de transport, industriel ou de télécommunications. Son spectre s'est donc élargi par rapport aux versions précédentes centrées sur les réseaux internet.

- Appréciation :

La spécialité, malgré un positionnement original et des efforts de mutualisation, souffre de la proximité des autres spécialités de la mention. Elle réduit également son vivier de recrutement et de formation en se focalisant sur l'approche économique des réseaux et en délaissant les autres perspectives d'analyse. L'insertion des diplômés ainsi que leurs origines sont difficiles à évaluer à cause d'un manque d'information.

- Points forts :

- La spécialité sur les réseaux, peu développée en France.
- L'élargissement à tous les types de réseaux.
- Les efforts de mutualisation avec les autres spécialités de la mention.

- Points faibles :

- Des effectifs réduits.
- Une concentration des enseignements assurés par des professionnels sur trois intervenants.
- Un manque d'ouverture aux autres domaines d'analyse des réseaux.
- Des objectifs professionnels trop hétéroclites.
- Une fermeture de l'accès au master recherche aux étudiants non économistes par principe, sans examen des dossiers.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le suivi des diplômés et la gouvernance de la spécialité, ce qui permettrait des dossiers d'évaluation de meilleure qualité. Par ailleurs, il risque d'être de plus en plus difficile pour la spécialité de justifier son maintien sous la forme d'une spécialité autonome et on pourrait envisager qu'elle devienne un parcours d'une spécialité commune. Pour l'éviter et renforcer sa pertinence et sa taille, la spécialité pourrait poursuivre deux diversifications. Premièrement, elle pourrait nouer des partenariats (enseignement et recherche) avec des établissements extérieurs, spécialisés sur les questions de réseaux notamment les écoles d'ingénieur comme celles de l'institut mines-télécom. Deuxièmement, elle pourrait s'ouvrir à d'autres champs scientifiques (droit, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, droit, etc.) que l'économie pour offrir une formation transversale sur les réseaux s'appuyant sur de l'interdisciplinarité, mais également s'élargir vers les questions plus techniques que posent les réseaux. Cela lui ouvrirait un vivier de recrutement plus large que les seuls étudiants en économie.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Expertise économique et juridique des systèmes d'information

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation interdisciplinaire aux problématiques des systèmes d'information qui a une finalité exclusivement professionnelle. Elle s'efforce de dispenser une triple compétence : compétence économique, compétence juridique et compétence en risque technologique.

- Appréciation :

Cette mention est une formation très originale et attractive, qui offrent des compétences variées et diverses aux étudiants. L'insertion professionnelle des diplômés est très satisfaisante confirmant ainsi que la formation répond à une vraie demande. De même, le pilotage de la spécialité est de grande qualité. Pour autant et étant donné le contenu des enseignements et la structure de l'équipe pédagogique, la question de la présence de cette spécialité dans une mention d'économie-gestion se pose. En effet, les enseignements extérieurs à l'informatique semblent être exclusivement assurés par des intervenants professionnels ce qui explique leur poids important dans le volume d'enseignement.

- Points forts :

- Une formation très originale.
- Une formation transversale.
- Des objectifs professionnels cohérents et clairs.
- Les efforts pédagogiques dans l'organisation et la diffusion des enseignements.
- Le pilotage de la spécialité et ses résultats en termes d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- La justification d'un rattachement à une mention économique.
- La faible présence d'enseignants-chercheurs en droit, économie et gestion dans l'équipe pédagogique.
- Une liste d'emplois accessibles annoncés trop vague, trop hétéroclites.

Recommandations pour l'établissement

La spécialité gagnerait à enrichir son équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs en économie, gestion et droit, c'est-à-dire à d'autres disciplines que l'informatique proprement dite. Cela permettrait de réduire sensiblement le poids aujourd'hui important des intervenants professionnels qui semblent se concentrer sur ces disciplines. La spécialité gagnerait en cohérence à recentrer les emplois visés. Enfin, pourquoi ne pas intégrer dans le conseil de perfectionnement des étudiants actuels et des enseignants qui y interviennent ?

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Economie et droit

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se veut résolument une formation bidisciplinaire en droit et économie à vocation professionnelle et recherche. Elle propose deux parcours : l'un économique, l'autre juridique. L'objectif est alors de former des cadres capables de mobiliser les outils économiques pour expertiser des problématiques juridiques. Elle est rattachée à trois mentions : *Economie managériale et industrielle, Gouvernance économique internationale* et *Monnaie - finance - banque*.

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation très originale dans le paysage universitaire français qui s'appuie sur des spécialistes reconnus en économie du droit. Si la vocation recherche est bien étayée par certains enseignements, mais également par le fonctionnement des enseignements, la vocation professionnelle n'est pas assez explicitée. En particulier, les débouchés professionnels en dehors de la recherche paraissent plus flous. En outre, si l'on peut comprendre que l'existence de deux parcours cherche à rassurer les étudiants en provenance de l'une ou l'autre des deux filières, cela semble pour autant aller à l'encontre de l'objectif de bidisciplinarité. Enfin, du fait de son existence récente, il n'est pas possible d'évaluer le devenir des diplômés de la spécialité ainsi que l'origine de ses étudiants.

- Points forts :

- L'originalité et la bidisciplinarité de la formation qui s'appuie sur des compétences académiques de qualité.
- La formation à la recherche.
- Le projet plus global de constitution d'un pôle d'économie du droit dans cette université.

- Points faibles :

- Le manque de positionnement clair sur les objectifs professionnels.
- La faible proportion d'intervenants professionnels.
- La présence des deux parcours par rapport à l'objectif d'interdisciplinarité.

Recommandations pour l'établissement

Pour une plus grande cohérence et pour atteindre l'objectif de pluridisciplinarité, il serait pertinent de créer une mention autonome *Economie et droit* avec un M1 spécifique, alors que la spécialité est aujourd'hui rattachée à trois mentions. Ce M1 permettrait un recrutement mixte entre étudiants provenant de la licence d'économie et ceux en provenance des licences de droit. Il servirait de mise à niveau et d'introduction pour des étudiants d'horizons variés. Cela permettrait une interdisciplinarité totale en M2 et la disparition des deux parcours.

Il serait également intéressant d'intégrer plus de professionnels dans l'équipe pédagogique de la spécialité et de renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs spécialistes en économie du droit.

Enfin, peut être qu'en proposant de la formation continue dans la spécialité, notamment au travers des obligations de formation des avocats, cela permettrait d'une part d'améliorer la diffusion de l'économie du droit dans le monde juridique, et donc de faire connaître la formation, et d'autre part de tisser des liens avec les milieux socioprofessionnels.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B